

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 28 mars 2019

### C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le jeudi 28 mars 2019, à compter de 17 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Est absente la conseillère suivante : Chantal Gadbois

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.		Bob Lussier
MME	Suzanne Lessard	Lucie Dagenais
		Marie-France Moquin

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Conformément à l'article 156 du code municipal les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 25 mars 2019 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

#### SUJETS :

- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local compensation de base aux municipalités
- Adoption rapport annuel incendie 2018 – An 2
- Ajustement salaire coordonnatrice camp de jour

#### **RÉS 580-03-19 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin  
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'avis de convocation tel que notifié par le directeur du service incendie le 25 mars 2019.

ADOPTÉE

#### **RÉS 581-03-19 PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 205 168 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POURCES MOTIFS : Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin  
Appuyé du conseiller Bob Lussier  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La municipalité de Frelighsburg informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 28 mars 2019

**RÉS 582-03-19 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2018 AN 2 SCHÉMA REVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel à été élaboré. Ce fichier comporte cinq (5) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre) et Graphique (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que le rapport annuel 2018 An 2 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Frelighsburg;

ATTENDU que la municipalité de Frelighsburg a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2018 An 2;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard  
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais  
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Frelighsburg adopte le rapport d'activités annuel 2018 An 2 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

**RÉS 584-03-19 AJUSTEMENT SALAIRE COORDONNATRICE CAMP DE JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas  
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité paye à madame Hélène Meideros les formations obligatoires et frais de déplacement

ADOPTÉE

**RÉS 584-03-19 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Jean Lévesque  
Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Pouleur  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

